

Catalogue des stages entreprises et de la formation continue en journée

Conclure et gérer des baux

Présentation

Public, conditions d'accès et prérequis

tout public

Conditions d'accès

Le bloc de compétences s'adresse à toute personne qui exerce ou est appelée à exercer une activité professionnelle immobilière, en particulier la conclusion de baux d'habitation ou commerciaux et la gestion de la relation locative.

Pour profiter au mieux de la formation, des connaissances générales en immobilier, issues de l'expérience professionnelle ou d'une formation antérieure, sont utiles.

Modalités de validation

En cours de formation, exercices de mise en situation professionnelle (cas pratiques), préparés individuellement puis résolus oralement en groupe, permettant aux auditeurs de s'autoévaluer.

En fin de formation, épreuves écrites de mise en situation professionnelle, faisant l'objet d'une notation.

Points forts de la formation

Ce bloc de compétences est une composante du Diplôme de l'ICH, Gestionnaire immobilier, titre RNCP de niveau 6, accrédité RICS. La formation propose l'étude détaillée et pratique des règles juridiques relatives aux baux d'habitation et commerciaux.

Objectifs

Objectif général

Perfectionnement, élargissement des compétences

Préparer les baux d'habitation et commerciaux et assurer le bon déroulement de la relation contractuelle de leur conclusion à leur résiliation

Effectuer ou contrôler la comptabilité de l'activité locative et rendre compte de sa gestion aux bailleurs et locataires

Conseiller les bailleurs sur l'amélioration des contrats de bail et sur la valorisation de leur patrimoine

Prévenir ou régler les litiges locatifs

Programme

Méthodes mobilisées

Pédagogie qui combine apports académiques, études de cas basées sur des pratiques professionnelles et expérience des élèves.

Équipe pédagogique constituée pour partie de professionnels. Un espace numérique de formation (ENF) est utilisé tout au long du cursus.

Modalités d'évaluation :

Chaque unité (UE/US, UA) fait l'objet d'une évaluation organisée en accord avec l'Établissement public (certificateur) dans le cadre d'un règlement national des examens.

Accessibilité public handicapé :

Nos formations sont accessibles aux publics en situation de handicap. Un référent Cnam est dédié à l'accompagnement de toute personne en situation de handicap.

Modalités et délais d'accès

Les inscriptions se déroulent dès le mois de mai pour les formations qui débutent en octobre (semestre 1) et dès novembre pour les formations qui débutent en février (semestre 2).

Programme

- [Initiation aux études juridiques immobilières](#)
- [Droit de la propriété immobilière](#)
- [Baux d'habitation](#)
- [Baux commerciaux](#)

Durée et organisation

- Unités d'enseignement « à la carte »

Vous avez toute liberté pour effectuer votre choix parmi l'ensemble des unités d'enseignement (UE) qui vous sont proposées.

Cours à distance via Internet :

Autoformation avec accompagnement par un enseignant(e) (en individuel ou collectif). Utilisation de supports numériques (documents pdf, documents sonorisés, vidéos interactives, quiz d'autoévaluation...) et échanges en classes virtuelles par visioconférence (en direct ou en différé), messagerie, forums, chat...

Informations pratiques

Contact

Contactez l'ICH :

02 40 16 10 11

ich.ouest@cnam-paysdelaloire.fr

Centre(s) d'enseignement

[Pays de la Loire](#)

Code Stage : CPN88B20

Nombre d'heures

180

Bloc de compétences



**Participer
à une réunion d'info**



Besoin d'info



S'inscrire



Tarifs



Indicateurs de résultat



Accessibilité

Cette formation est financée par la Région des Pays de la Loire dans le cadre du programme régional "Visa métiers+".



<https://formation-entreprises.cnam.fr/conclure-et-gerer-des-baux-1174227.kjsp?RH=1404460007655>